



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Service Jeunesse

Procès-verbal de la séance plénière

Du 9 juin 2006

Présents : M. PIGNARD, Maire.

Mlle AKNOUCHE, M. AMEUR, Mlle ANNE, M. AULAS, Mlle BENDERMELE, Mlle BENSABER, Mlle BENZAKHROUFA, M. BETTAYEB, Mlle BOUDILMI, M. CANCELLIER, M. CHUARD, Mlle DAVID, Mlle DEROUVROY, M. DOMAS-LIEUX, Mlle EL GHAYATI, Mlle GANA, Mlle GOMES, Mlle GUIRAA, M. HITTE, Mlle H'MAIDI, Mlle JIMBERT, Mlle KASRAOUI, M. KHERIJI, M. KHRIJI, Mlle LALOUI, M. LEJCZYK, M. MENUT, M. MOUSSAOUI, Mlle NGUYEN, M. OUMARI, M. ROCHE, M. SARRAZIN, Mlle TAIN.

Absentes : Mlle BESSON, Mlle MAAMAR, Mlle MEGADI, Mlle MOUTON.

Assistaient à la séance : Mme JACQ, Mme CHAMBEFORT, Mme TOINON, adjointes au Maire, Mme LUTZ, Mme ALLIX, Mme DUMONT, conseillères municipales.

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR M. LE MAIRE.

M. PIGNARD, Maire de Villefranche ouvre la séance en demandant à Mme JACQ de faire l'appel.

M. le Maire présente ensuite les élus adultes et leur fonction à l'assemblée.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 18 NOVEMBRE 2005

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal des Jeunes du 18 novembre 2005 est adopté à l'unanimité.

2. FORMATION AUX PREMIERS SECOURS DES JEUNES ELUS

Mlle GUIRAA annonce que deux sessions de 2 jours de formation aux premiers secours ont eu lieu du 20 au 23 février 2006 au foyer l'Accueil de Villefranche. Cette formation dispensée par

deux personnes de l'Amicale des Secouristes de Villefranche a permis à 21 jeunes élus d'obtenir leur diplôme de secouriste en fin du stage.

Les jeunes élus ont pu apprendre les premiers gestes qui sauvent grâce à des mises en situation et des mannequins à disposition.

Mlle GUIRAA précise que, suite à la formation, les deux formateurs ont offert la possibilité à quelques jeunes élus d'assister les secouristes lors du salon de la moto qui s'est tenu début mars à Parcexpo.

Mme JACQ précise l'importance de cette action symbolique forte qui de plus s'est tenue au foyer l'Accueil, lieu mal ou non connu des jeunes.

Il est procédé à la remise officielle des diplômes par les élus adultes présents.

Mme JACQ ajoute qu'une autre session sera prévue au mois d'octobre afin que l'ensemble du CMJ puisse participer et valider sa Formation aux Premiers Secours.

3. WEEK-END DE FORMATION A LA COMMUNICATION EN ARDECHE

M. CHUARD explique que tous les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes ont été invités à participer à une formation le temps d'un week-end, les 11 et 12 mars 2006 au Château des Célestins en Ardèche. Ces deux jours consistaient à se perfectionner en communication : la transmission et retransmission d'un message, la prise de parole, la négociation au sein d'un groupe (commission). Ce voyage a permis également aux jeunes élus de mieux se connaître lors des temps de formation et des temps de vie collective.

La formation du samedi fut dispensée par des personnes de l'AROEVEN (Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale) et celle du dimanche par des animateurs du service jeunesse.

Mme JACQ précise que le but de cette formation était de marquer la cohésion de groupe ainsi que de permettre la retransmission de l'information dans les collèges.

4. DISTRIBUTION DES PLANTES AUX PERSONNES AGEES ET DE CHOCOLATS DANS LES RESIDENCES

M. SARRAZIN informe que seulement trois jeunes élus, Mlle LALOU, M. CHUARD et lui-même, ont accompagné Mme JACQ lors de la distribution. Les personnes âgées étaient, pour la plupart, contentes de leurs présences.

Mme JACQ explique qu'un petit souci a été rencontré : les jeunes du CMJ étaient partants pour participer, mais seuls trois élus juniors étaient présents ; cela signifie que soit ce n'était pas le bon jour et que les jeunes étaient en cours, soit que les adultes n'ont pas fait l'effort de contacter les jeunes.

Mme JACQ annonce que le message auprès des personnes âgées est plus facilement passé du fait qu'elle était accompagnée de jeunes.

Mme LUTZ explique qu'elle aurait bien aimé avoir la présence de jeunes mais que ce n'était pas possible le samedi matin pour elle.

M. le Maire annonce qu'il ne peut obliger les adultes à distribuer plantes et chocolats avec les jeunes. Cependant, il fera part de ce souhait aux membres du Conseil Municipal de manière plus appuyée.

5. COMMISSION SPORT ET LOISIRS : REAMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX AU STADE ARMAND CHOUFFET

Mlle BENSABER présente le projet de l'aire de jeux au stade Armand Chouffet en expliquant que les membres de la commission souhaitent réhabiliter l'aire de jeux devenue obsolète et qui n'est plus aux normes actuelles de sécurité.

Après réflexion et avoir pris connaissance de l'âge des enfants fréquentant les écoles de proximité, leur souhait s'est orienté vers des jeux pour enfants de 2 à 8 ans.

Grâce à l'aide des services techniques de la ville qui ont pu fournir aux membres de la commission un plan du site et des catalogues de jeux pour collectivités, 4 types d'activités ont été retenues : je glisse (le toboggan actuel serait gardé et rénové) ; je me balance (balançoires à 1 ou 2 places sur ressorts) ; je grimpe (1 petit mur d'escalade sur maisonnette à l'intérieur de laquelle les enfants pourraient se cacher) ; je tourne (nouveau tourniquet) + un jeu pour enfants handicapés.

Mlle BENSABER souligne également que leurs choix s'orientent vers différents petits jeux occupant tout l'espace plutôt que vers un grand module. Le choix des matériaux proposé est le plastique dur, coloré, anti-graffitis, anti-rayures et résistant aux intempéries.

Dans un second temps, Mlle BENSABER explique qu'il est nécessaire que l'espace de jeux soit fermé par un muret et une porte pour l'accès au stade et par un grillage ou de petites haies côté rue, afin que les jeux soient vus de l'extérieur et que les enfants puissent fréquenter l'endroit même lors de matchs au stade. Il est également abordé le problème de l'accessibilité des toilettes qui sont à proximité.

Mlle BENSABER explique que sur un budget de 60 000 €, 30 000 € seraient nécessaires pour l'installation des jeux et que les 30 000 € restant seraient engagés dans la modification de l'accès.

M. le Maire explique que le toboggan actuel est le plus vieux de Villefranche et qu'il date des années 30.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

Le Maire rappelle que les jeunes élus ont un mandat de deux ans et que nécessairement certains projets seront pensés et proposés par eux mais réalisés après leur mandat.

6. COMMISSION SPORT ET LOISIRS : PROJET DE PATINOIRE PLACE DES ARTS

M. HITTE émet le souhait formulé par sa commission d'animer la future place des Arts en décembre 2007 grâce à l'implantation d'une patinoire mobile.

Après un travail de réflexion sur plan, de recherches sur Internet et de différents contacts avec des villes ayant déjà installé une patinoire (Mâcon, Lyon, Roanne, Bourg), différents devis sont en cours d'établissement.

M. HITTE annonce que la société "évènementiel 01" de Bourg, qui a installé celle de Mâcon s'est déplacée à Villefranche pour voir ce qu'il était possible de proposer en matière de dimension et que pour que la patinoire ait une taille suffisante, il faudrait momentanément enlever les bancs placés sur la place ce qui permettrait de disposer d'une longueur de 12 m.

Le coût de cet événement "clés en mains" est compris entre 55 000 € et 75 000 € pour 3 semaines.

M. le Maire trouve que la proposition d'une prestation "clés en mains" est intéressante, mais pourquoi seulement 3 semaines ? M. HITTE répond que leur souhait est que cette activité soit perçue comme un événement ponctuel et que sur une durée plus longue l'évènement serait considéré comme moins festif.

7. COMMISSION ART ET CULTURE : ECHANGE AVEC LES JEUNES MOLDAVES

M. KHERIJI présente le projet d'échange avec les jeunes de Moldavie ; Kalarach étant une ville jumelée à Villefranche qui manque de moyens. Il précise que les jeunes élus souhaitent échanger avec les jeunes moldaves en intervenant sur leur temps péri ou extra scolaire.

M. KHERIJI annonce que les membres de la commission ont déjà rencontré Mme TOINON qui leur a dressé un tableau de la vie quotidienne en Moldavie et des difficultés présentes. Il ajoute qu'une délégation de jeunes moldaves sourds et muets sera présente en Calade la semaine suivante et qu'ils les rencontreront à la mairie lundi 12 juin à 19 h, afin de préciser avec eux leurs attentes et les axes de travail à envisager dans le futur.

8. COMMISSION JEUNESSE ET ENVIRONNEMENT : CARROUSEL PLACE DES ARTS

Mlle GANA fait part du souhait de la commission d'installer un carrousel (vieux manège de chevaux en bois) sur la future place des Arts afin d'animer ce lieu toute l'année. Mlle GANA précise qu'un vieux manège a beaucoup plus de charme qu'un manège moderne doté de lumières et de couleurs vives

Après avoir contacté d'autres municipalités (Lyon, Saint-Raphaël) où se trouve la présence d'un carrousel, il s'avère que c'est à un particulier ou à une société d'acheter et de gérer le manège. La Ville ne fait que louer une partie de l'espace public en signant une convention d'occupation.

M. le Maire propose aux jeunes de réfléchir à la manière de faire vivre cette place toute l'année, et pas seulement avec la patinoire, le carrousel ou le marché de Noël .

M. HITTE s'inquiète de la suppression des places de stationnement. Le Maire précise qu'il est important de réserver des espaces de vie pour les piétons, enfants et familles, en centre-ville. Des nouvelles places de stationnement sont créées (exemples : parking Boiron, parking place Capitaine Giraud...) Les automobilistes doivent changer leurs habitudes.

Mlle GOMES demande si la rue Nationale a déjà été piétonne. M. le Maire répond qu'il y a déjà eu un essai, mais non concluant, l'axe Nord Sud restera donc comme il est, mais que par contre, l'axe Est Ouest sera un axe de jardins et un axe piétonnier. Ceci est un choix politique.

9. COMMISSION JEUNESSE ET ENVIRONNEMENT : PROMENADE E. DARGAUD

Mlle H'MAIDI explique que des jeunes élus ont été sollicités par M. CLAUSEL pour réfléchir à l'aménagement de la promenade E. Dargaud. Une première réunion a eu lieu en mars avec le service Vie de quartier, les élus adultes, les habitants et les associations du quartier, ainsi qu'avec les jeunes élus.

Au cours de cette réunion ont été abordés le déplacement du terrain de foot, l'aménagement des espaces verts, ... Le projet est toujours d'actualité et en cours de réflexion.

Mlle H'MAIDI avance que les idées de chacun étaient très partagées et différentes.

M. le Maire explique que le rôle des élus adultes nécessite souvent de trouver un juste milieu entre la volonté des uns et des autres.

10. COMMISSION JEUNESSE ET ENVIRONNEMENT : SPORT EN CALADE

M. ROCHE annonce que le samedi 10 juin aura lieu une manifestation qui permettra de faire découvrir à la population les sports existants en Calade. Une trentaine de clubs participeront à l'évènement mis en place par l'Office des Sports de Villefranche sur différents complexes sportifs de la ville de 10 h à 17 h avec une navette gratuite toutes les 45 mn pour se rendre d'un lieu à un autre.

Le Conseil Municipal des Jeunes est associé à cette journée pour promouvoir l'évènement auprès des jeunes de leur collège et pour faire connaître le CMJ grâce à un stand sur place. Les jeunes du CMJ ont également réalisé des affiches dans les collèges.

Mme JACQ souhaite qu'un bilan de l'évènement soit fait pour la prochaine séance plénière.

11. COMMISSION SOLIDARITE – SANTE : JOURNÉE DU HANDICAP

Mlle BENZAKHROUFA informe l'assemblée que les jeunes élus souhaitent pérenniser l'action mise en place par le CMJ précédent par le biais d'une journée handicap qui aurait lieu un samedi en juin 2007 rue Nationale plutôt que place des Marais afin d'être plus en vue des badauds. Il serait préférable que cela se déroule dans la cuvette (partie la plus plate) pour permettre aux fauteuils de se déplacer.

Une réunion a déjà eu lieu le 11 avril dernier avec les partenaires présents en 2005, la médiathèque et M. Jérémy CHARDIGNY, ancien jeune élu. Il faudra voir avec les Calades pour l'installation des différents stands devant leurs commerces.

12. COMMISSION SOLIDARITE – SANTE : LA FOULEE BLEUE

M. OUMARI présente la manifestation qui a eu lieu le samedi 13 mai 2006 à laquelle les membres de la commission ont participé. La foulée bleue était une action de sensibilisation aux problèmes de l'ostéoporose et de la fonte musculaire, sous forme d'une randonnée pédestre reliant Blacé à l'école Jean Zay et destinée aux seniors âgés de plus de 55 ans.

La mission du Conseil Municipal des Jeunes était de tenir le stand de ravitaillement avec les élèves de l'école d'infirmiers de l'hôpital, stand à mi-chemin entre les deux points.

13. COMMISSION SOLIDARITE – SANTE : BANDES CYCLABLES

M. CANCELLIER explique que la commission a souhaité travailler sur le parcours en vélo reliant les collèges aux quartiers, dans le but de lutter contre la pollution et de faire du sport. La commission a pu mener différentes réflexions grâce aux documents transmis par les services techniques de la ville. D'après ceux-ci et avec l'aide du service urbanisme et du bureau d'études, il s'avère que sur Villefranche, il existe des zones tranquillisées (30 km/h sans nécessité de bandes cyclables).

Mme JACQ annonce qu'il faudra refaire des propositions lors de la prochaine séance plénière et se renseigner des réels besoins.

14. COMMISSION SOLIDARITE – SANTE : SANISETTES POUR HANDICAPES

Mlle DEROUVROY déclare que les membres de sa commission souhaitent l'installation de sanisettes supplémentaires pour personnes à mobilité réduite car à ce jour, il n'y en a qu'une située à l'angle de la rue C. Germain et de la rue Nationale.

Après renseignements pris auprès des services techniques de la Ville, il s'avère que deux sanisettes accessibles aux personnes à mobilité réduite vont être installées place de la Libération et place des Marais.

15. COMMISSION SOLIDARITE – SANTE : ASCENSEUR PANORAMIQUE EN BRAILLE A LA SALLE DES FETES

M. DOMAS-LIEUX explique qu'au départ, la commission a travaillé sur l'accès aux mal voyants des lieux publics, comme les ascenseurs avec des touches en braille. Il paraît difficile de modifier les ascenseurs existants, par contre, celui de l'Atelier (ancienne salle des fêtes) sera équipé comme tel.

16. QUESTIONS DIVERSES

M. ROCHE annonce que l'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes souhaite avoir une nouvelle formation comme par exemple le rôle des élus. A cela, les élus adultes présents leur demandent d'en reparler en commission et de peut-être en parler avec leur professeur d'histoire géographie.

M. HITTE, passionné de cyclisme, s'est renseigné sur les modalités d'inscription de Villefranche comme ville étape du Tour de France. M. HITTE a fait des recherches sur Internet où il a pu connaître le budget qu'une manifestation comme celle-ci occasionne pour la collectivité, soit 123 000 €.

Vu l'importance de la dépense, il demande s'il n'est pas possible de choisir une manifestation cycliste avec moins d'envergure, donc moins onéreuse, comme le Paris Nice (43 000 €) ?

M. le Maire, qui a dû quitter la salle en cours de séance pour d'autres obligations, a précisé que les sujets abordés en plénière doivent être plus travaillés en amont avec des données précises qu'il faut savoir argumenter.

Mme JACQ clôture la séance en annonçant à l'assemblée que la priorité de l'année prochaine reste le Brevet des Collèges.

Vu, Le Maire,

J.J. PIGNARD